

AGRIPPE

(export du DFSM au 16/02/2026 à 15:23)

[1] AGRIPPE Médecine - Pharmacopée

nom fém.

Etymologie FEW XXIV 270b : Agrippa

Définition Onguent utilisé pour traiter les plaies et les apostumes.

Notes

- Glose Cet onguent tient son nom d'Agrippa, roi de Judée, qui l'aurait utilisé pour se soigner. Voir aussi les occurrences de ce mot dans l'article agrippe de l'AND.

Citations

- A garder la plaie u l'apostume de festre, met dedens une tante de agripe , ce garde de festre [...] Jehan de Prouville [abbé Poutrel], *Chirurgie, ca 1300, fol. 11v*.